



Montréal, le 10 novembre 2017

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

**À : Tous les participants**

**Objet : HQCMÉ – Demande d'adoption de normes de fiabilité par sa direction Contrôle des mouvements d'énergie dans ses fonctions de Coordonnateur de la fiabilité au Québec (« le Coordonnateur »)**  
**Dossiers de la Régie : R-3944-2015**  
**R-3949-2015**  
**R-3957-2015**

---

Madame,  
Messieurs,

Par la présente, la formation dans les dossiers mentionnés en titre me prie de vous informer qu'elle entend traiter la Demande du Coordonnateur sur dossier.

Par conséquent, elle demande aux intervenantes de transmettre leurs commentaires ou objections sur la Demande du Coordonnateur, au plus tard le **lundi le 13 novembre 2017 à 15 h**. Le Coordonnateur aura jusqu'au **mardi le 14 novembre 2017 à 16 h** pour y répliquer, le cas échéant.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

***Pierre Méthé pour***  
Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml